



Montpellier le 17 mars 2015

Marie-Jeanne Verny
Professeur des Universités en occitan
Université Paul Valéry Montpellier
Présidente,
Madame le Recteur,

Madame le Recteur,

Nous nous permettons de revenir vers vous suite à l'absence de réponse à nos courriers des 10 octobre 2014 et 12 janvier 2015 relatifs à la tenue du CALR, à l'application de la convention entre la Région et le Rectorat et, de façon générale, à la situation dégradée de l'enseignement de l'occitan dans notre académie.

Les enseignants du CREO ne comprennent pas l'absence de réponse à ces courriers qui vous ont fait part de leur réelle inquiétude pour l'avenir de leur discipline, inquiétude réactivée par les annonces nombreuses de diminution des horaires voire de disparition de l'offre d'enseignement de l'occitan dans les établissements pour la rentrée 2015.

Nous avons protesté et nous protestons encore vivement contre la suppression des heures spécifiques qui garantissaient depuis trente ans un minimum d'horaire d'enseignement de l'occitan dans l'académie. On le sait : la mise en concurrence systématique et brutale de toutes les langues et options signifie à court terme la fin de l'enseignement des langues régionales.

Le fait que la seconde séance annuelle du CALR promise en juillet dernier n'ait pas été tenue nourrit toutes les craintes concernant l'avenir.

Devant la gravité de la situation, nous avons l'honneur de vous demander, madame le Recteur, de nous accorder une audience.

Dans l'attente d'une réponse à cette demande, nous vous prions de croire, Madame le Recteur, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale